

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-quatre,

Le jeudi quatorze novembre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 6/11/2024

Présents : Jean-Jacques GROLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, David JARRY, Guy NOGRET, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS, Benoit GOUBAND (pouvoir à Julien BONNET), Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU.

Mme Christelle BODIN a été élue secrétaire de séance.

N° 2024-050 Avis sur projet agrivoltaïque à la Limousinière de Largeasse

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal le projet agrivoltaïque de la société ESCOFI. Ce projet, présenté en conseil municipal le 23 mai 2024, consisterait, en accord avec les propriétaires et exploitants concernés, les services de l'Etat, et en conformité avec les textes et la réglementation en vigueur, à implanter une Centrale Solaire, dont la production d'énergie électrique serait évacuée sur le réseau.

Au préalable, des études sont nécessaires pour :

- s'assurer de la faisabilité du projet,
- concevoir le Projet (y compris les équipements nécessaires à son raccordement au réseau électrique) en fonction des contraintes environnementales et techniques.

Monsieur le Maire invite ceux des membres du Conseil Municipal qui auraient, directement ou indirectement par eux même comme par leurs proches, un intérêt quelconque dans la réalisation de ce Projet, à quitter la séance préalablement aux débats et au vote, relatifs au Projet.

En conséquence de quoi, Mr Jean-Jacques GROLLEAU étant dans cette situation n'a pas pris part au vote.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à 10 voix pour, 1 voix contre, et zéro abstention, émet un avis FAVORABLE à l'implantation du Projet sur le territoire de la commune de Largeasse tel que le Projet a été présenté en séance.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

Secrétaire de séance
Christelle BODIN



LARGEASSE, le 14 novembre 2024

Le Maire
Jean-Jacques GROLLEAU

